



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aux représentants des médias

La voie nécessaire de la sérénité dans les dossiers cantonaux

Les Bureaux des Conseils généraux des Villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel se sont récemment rencontrés. A l'heure où le canton de Neuchâtel vit des heures difficiles, ceux-ci formulent ensemble le souhait de trouver des solutions et une voie d'apaisement dans les dossiers dont les impacts sont importants pour les Villes. Les Bureaux comptent également pérenniser leurs rencontres.

C'est la quatrième fois que se rencontrent des délégations des Bureaux des Conseils généraux des villes du canton. Ces rencontres informelles et régulières depuis 2014 ont pour but de développer ces entrevues en plateforme d'échange et de discussion entre autorités législatives, en parallèle aux structures existantes qui réunissent les exécutifs des villes. Loin d'être anodin, ce canal de discussion a pour vocation de créer des ponts, d'établir la confiance et de contribuer à consolider, même modestement, l'unité cantonale.

Des thèmes d'actualité

Thème d'actualité, l'avenir hospitalier neuchâtelois a largement occupé les discussions des représentant-e-s. Sans prétendre trouver de solution miracle, ceux-ci se sont toutefois unanimement exprimés en faveur d'un apaisement, afin que les décisions politiques en cours et à venir soient prises dans un climat de nécessaire sérénité. Les membres des Bureaux se sont également entretenus de la facture sociale et de la diminution constante des prestations de service public de la part des ex-régies fédérales, qui affecte la population du canton.

Les membres des parlements des trois villes ont également formulé le vœu de pérenniser ces entrevues en consolidant cette plateforme d'échange sur le plan institutionnel, estimant qu'un dialogue régulier au niveau des législatifs des villes est utile au renforcement de la cohésion cantonale.

Neuchâtel, le 14 juin 2018

Bureaux des Conseils généraux
du Locle, de La Chaux-de-Fonds
et de Neuchâtel

Informations supplémentaires:

Oskar Favre, président du Conseil général, Le Locle, tél. 078 768 69 87
Alain Vaucher, président du Conseil général, La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 48 88
Antoine de Montmollin, président du Conseil général, Neuchâtel, tél. 079 442 14 95